

## REUNION DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le douze avril à dix-huit heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FEVRIER ;  
MM. BARILLEC, BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX, MERIOTTE.

Absent excusé: Mme PILLON (pouvoir à M. TIHY), M HEUTTE

### **BUDGET 2016**

Le Conseil Municipal accepte le **Budget Primitif 2016 de la Commune** présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- FONCTIONNEMENT
  - Dépenses : 361 268.59 €
  - Recettes : 361 268.59 €
  
- INVESTISSEMENT
  - Dépenses : 72 502.12 €
  - Recettes : 72 502.12 €

Le Conseil Municipal accepte le **Budget Primitif 2016 du C.C.A.S.** présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- FONCTIONNEMENT
  - Dépenses : 695.40 €
  - Recettes : 695.40 €

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le **Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2016.**

### **INDEMNITES AU RECEVEUR**

M. le Maire explique au Conseil Municipal que le nouveau Trésorier, M. Gontran DEPIERRE, a décidé de ne pas demander d'indemnités de conseil cette année.

Le Conseil Municipal décide de mettre l'article 6225 à 0, cette année.